

Bib Data, Smart Culture : Exploiter des données dans les bibliothèques, centres de doc, archives et musées

Le 22 janvier 2015

Amphithéâtre Paul Painlevé

Conservatoire National des Arts et Métiers

292 Rue Saint-Martin, 75003 Paris



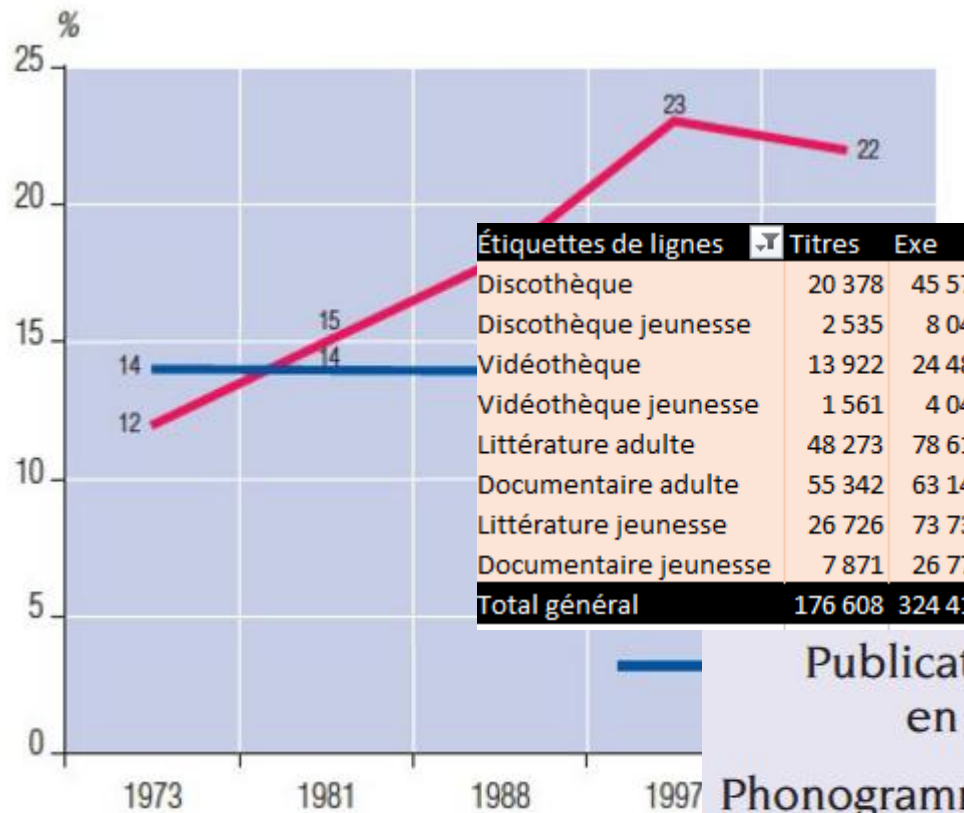
Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour
Bibliothèques, Documentation, Information

« Normaliser les données utilisateurs des SIGB. »

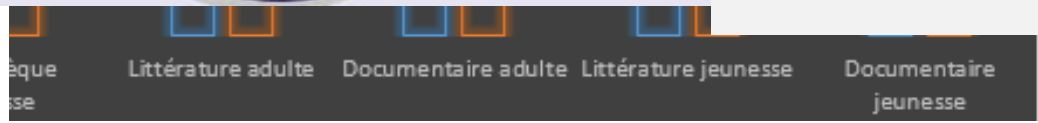
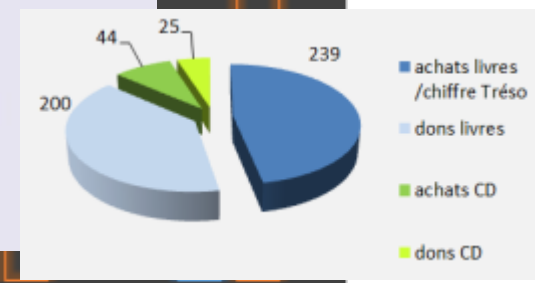
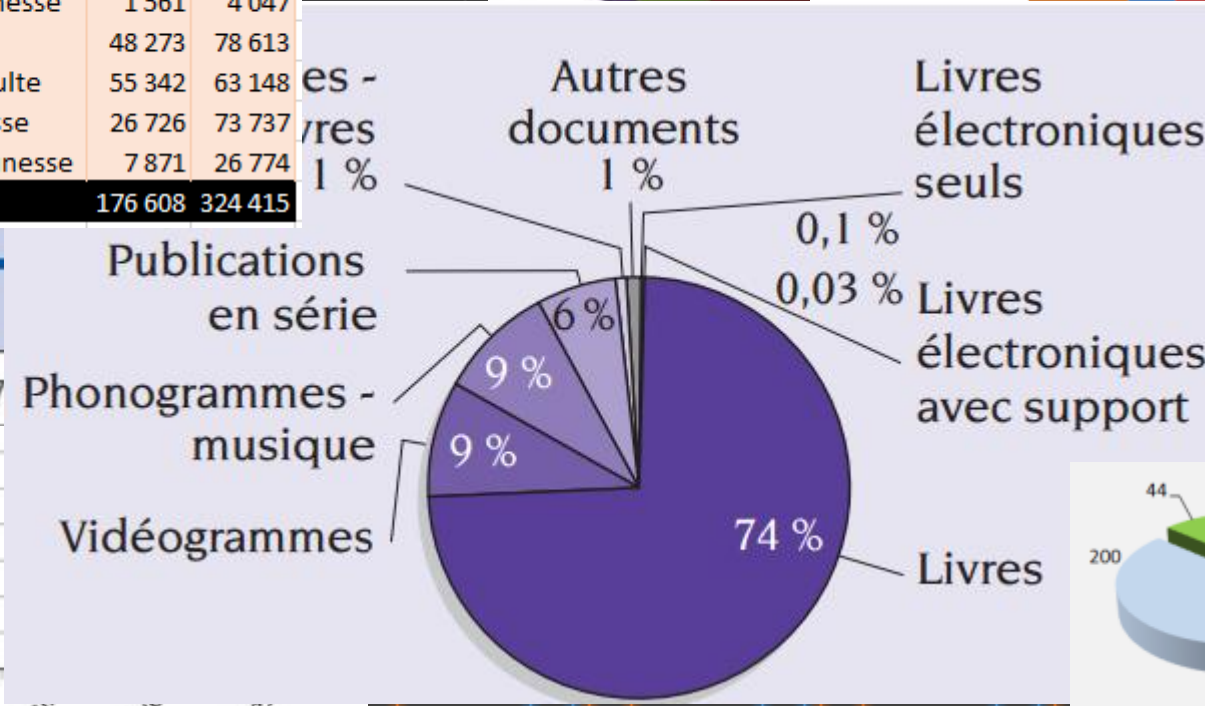
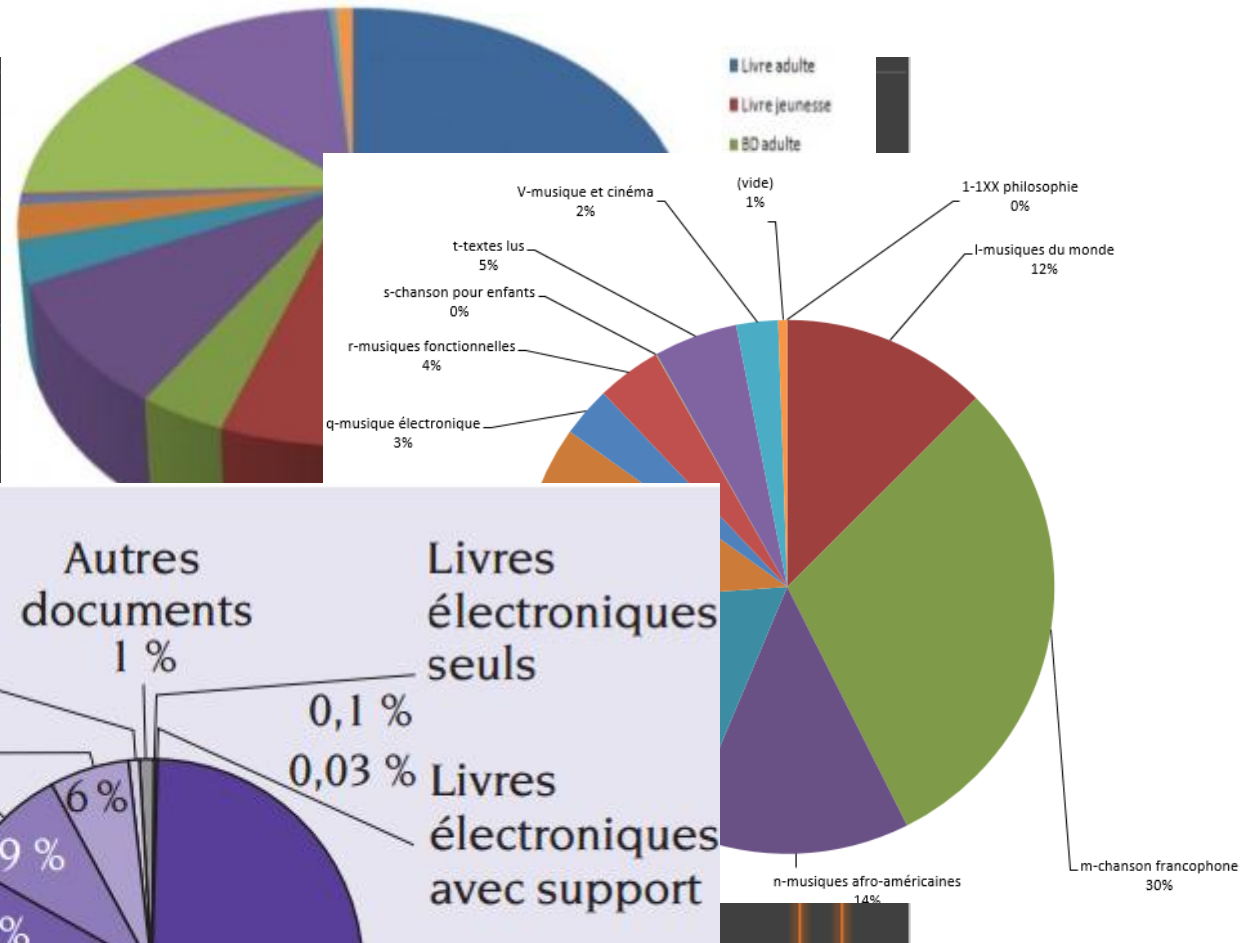
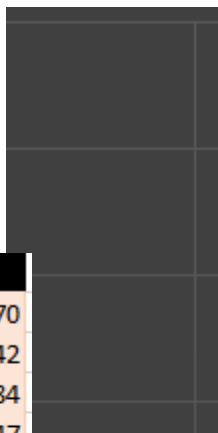
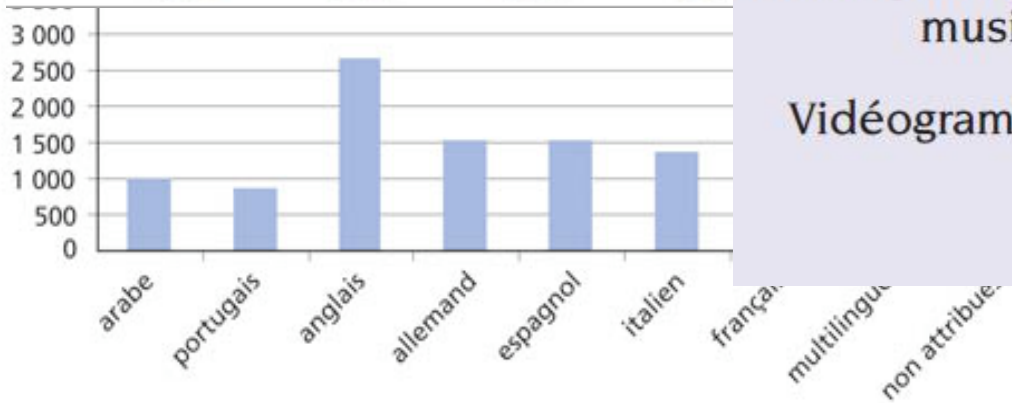
Les données sont utilisées pour :

- Répondre aux rapports et enquêtes :
 - Pour les collectivités territoriales, c'est une obligation réglementaire dans le cadre du contrôle technique de l'Etat (art. R.1422-4 et suivants du code général des collectivités territoriales);
 - Les bibliothèques universitaires répondant à l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaire (ESGBU)
- Analyser, évaluer un établissement
 - Pour comparer un objectif avec sa réalisation (Les inscrits ont-ils utilisé au moins un service dans la période de référence)
 - Évaluer son impact dans la population cible (l'ensemble des publics de la population cible sont ils représentés, dans quelle proportion?)

Présenter des données



Étiquettes de lignes	Titres	Exe
Discothèque	20 378	45 570
Discothèque jeunesse	2 535	8 042
Vidéotheque	13 922	24 484
Vidéotheque jeunesse	1 561	4 047
Littérature adulte	48 273	78 613
Documentaire adulte	55 342	63 148
Littérature jeunesse	26 726	73 737
Documentaire jeunesse	7 871	26 774
Total général	176 608	324 415



Les données utilisées précédemment :

- La population :
 - personne morale (école, collège, lycée..., commune, EPCI, département, hôpital, maison de retraite, association, RAM...) / personne physique (sexe, date de naissance, lien, CSP, ville, quartier...)
- L'ensemble des inscrits :
 - sous ensemble de population (date inscription1, 2, tuteur légal, chef de famille, Groupe, téléphone, courriel, année de naissance, âge, catégorie de lecteur, actif (non, oui), ad1, ad2...)
- Les collections :
 - Phonogrammes livres – Phonogrammes musiques – Vidéogrammes – livres électroniques seuls – Livres électroniques avec support – Livres Publication en séries – Autres documents - Livre adulte – livre jeunesse – BD adulte – BD jeunesse – Périodique adulte – Périodique jeunesse – cédérom adulte – cédérom jeunesse – CD – DVD – Blu-ray – Partition – Arabe – portugais – anglais – allemand – espagnol – italien – français – multilingue – non attribué - PCDM4 – Dewey – autre classification – auteurs – titres – sujet – collation - ressources numériques

Avec pour mettre en œuvre :

Un(e) bibliothécaire...



Des professionnels écrivent les libellés et des professionnels insèrent les valeurs.

Fournisseurs de SI

Clients de SI

- Les libellés du paramétrage correspondent-ils aux définitions que nous leurs attribuons?
- Ces éléments sont-ils exploitables, une exportation brute des éléments est elle accessible?
- Pour travailler sur ces questions deux normes peuvent aider :
 - Statistiques internationales de bibliothèques - NF ISO 2789 maj Mai 2014
 - Indicateurs de performance des bibliothèques - NF ISO 11620 maj JUIN 2014

Statistiques internationales de bibliothèques

NF ISO 2789 maj Mai 2014

- Ensemble de règles pour la collecte et la présentation
 - Harmoniser les statistiques au niveau national
 - Favoriser la comparabilité au niveau international
 - La norme inclus six famille de définitions:
 - Collection,
 - Usages et usagers,
 - Accès
 - Installations,
 - Dépenses
 - Personnel

Indicateurs de performance des bibliothèques

NF ISO 11620 maj JUIN 2014 (VF 2008)

- Série d'indicateurs destinés à caractériser la qualité et l'efficacité des services fournis par les bibliothèques, évaluer l'efficacité des ressources associées

Un exemple à propos des usagers

- Un indicateur a un nom, :
 - Pourcentage des usagers externes
- Il répond à un objectif,
 - Evaluer le pourcentage d'emprunteurs actifs qui sont extérieurs à la population à desservir par la bibliothèque et en conséquence l'importance de la bibliothèque accordée à l'enseignement et à la culture dans la région. Cet indicateur fournit aussi une estimation de l'influence ou de l'attrait de la bibliothèque à l'extérieur de son périmètre d'action.
- Il s'applique à un domaine particulier :
 - ensemble des bibliothèques desservant des usagers externes
- Définition
 - Le pourcentage des emprunteurs actifs externes par rapport à la totalité des emprunteurs actifs
- Il repose sur une méthode de calcul bien établie,
 - Le pourcentage des usagers externes, I_{PEU} . Est égal à : $I_{PEU} = A/B * 100$
 - Où A est le nombre d'emprunteurs actifs externes, B le nombre total d'emprunteurs actifs. Arrondir au nombre entier le plus proche.

Un exemple (2)

- Les conditions d'interprétation des résultats et les facteurs les affectant sont déterminés,
 - Cet indicateur est un nombre compris entre 0 et 100. un résultat élevé indique 'importance et l'attrait de la bibliothèque au-delà de sa population à desservir et peut refléter la pertinence des services de la bibliothèque envers une population plus large. C'est en fonction des missions et objectifs de la bibliothèque que l'on pourra considérer ou non qu'il s'agit d'un bon résultat...
- Les sources sont citées,
 - Voir la référence dans la bibliographie
- Les indicateurs associés sont signalés.
 - Prêts par personne /pourcentage de fréquentation de la population cible/pourcentage de la totalité des prêts effectués par la bibliothèque à des usagers externes,

Quelques pistes :

- Définir les besoins parmi les données et les indicateurs.
- Etudier les variables utilisées dans les SI et voir si des données existent au sens de la norme.
- Pour les données repérées, demander au fournisseur :
 - De modifier ou geler le terme associé à la donnée
 - De fournir un outil de sélection, d'export des données
 - De demander la création des données manquantes et la modification de libellé pour chaque variable ne correspondant pas à une donnée.
- Travailler au niveau de la FULBi,
 - les données doivent pouvoir être transférées d'un système à un autre comme c'est le cas des éléments bibliographiques et autorité.

La bibliothèque vit sous le double régime de la performance et du storytelling

« La bibliothèque est un service en concurrence, qui doit rendre compte, exposer ses résultats, faire la preuve de son utilité. »

« Le mode de communication qui s'impose n'est plus la démonstration, mais la narration. »

Vous êtes conviés à l'AG de la FULBI, pour la suite

Merci, de votre
attention



Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour
Bibliothèques, Documentation, Information

- « Normaliser les données utilisateurs des SIGB. »